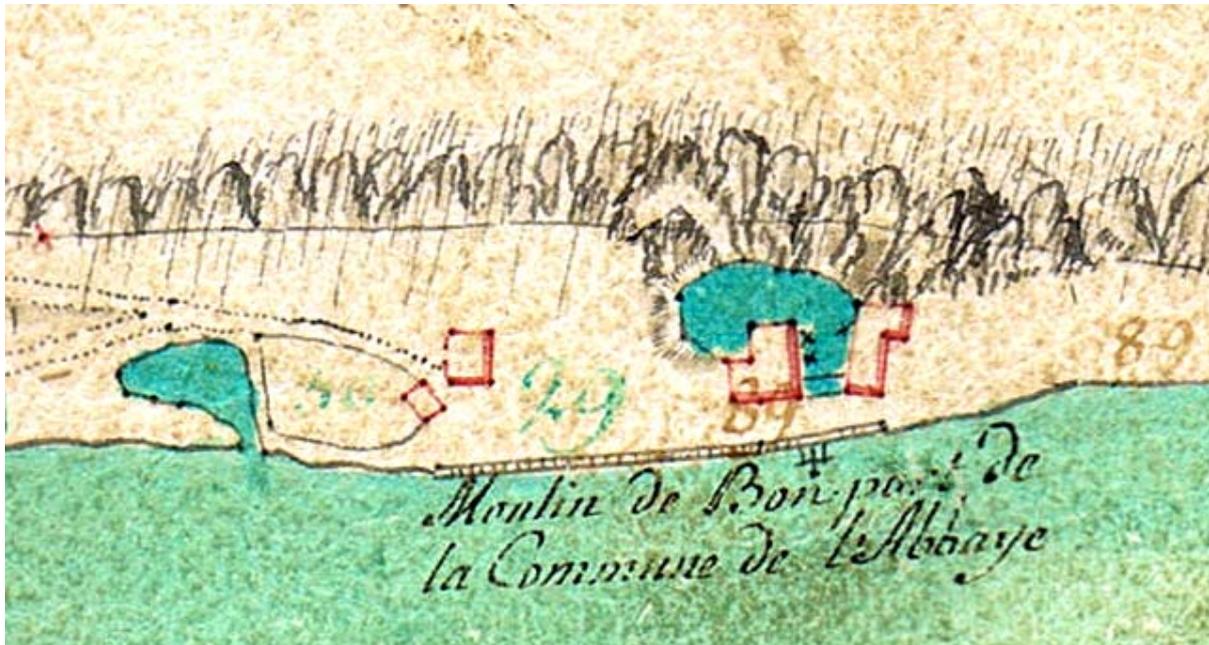


Une fontaine en Bonport



Si l'on consulte le cadastre 1814 de la commune du Lieu (ACL, GAB6), l'on découvre qu'il n'existe aucune fontaine en Bonport. C'est comme nous le disions en d'autres lieux, ils n'en avaient pas besoin puisqu'ils pouvaient prendre directement l'eau du lac qui, à l'époque, n'était pas troublée par les égouts des villages de la Vallée.



Or pourtant, un document du début du XVIIe siècle que nous allons révéler plus bas, montre que Bonport eut lui aussi sa fontaine.

Ouvrons donc : Paul-Louis Pelet, *Sidérurgie frontalière, Bonport, 1623* – Pontarlier, 1820, Librairie Droz, Genève, 1971.

Cet ouvrage reproduit et détaille en première partie l'inventaire de tous les bâtiments et de leurs meubles et objets de Bonport effectué par le notaire Aron Berney le 13 juin et le 1^{er} septembre 1623. On lit, à la page 54 :

*LE PETIT ESTABLE AUPRES DESDITS FOURS, POUR RETIRER
POULLES ET AUTRES BESTES*

...
Item au devant de la grand maison, il y a l'auge, soit la conche¹ de la fontaine, et le trou, avecq son enche² de fert, avecq ses trois branches. Ledit auge de moyenne valleur, où il y a en chasque carre³ un grandpon⁴ de fert et deux petites barres de fert pour soustenir les seilles. La serve⁵ pour tenir poisson dans ledit auge où il y deux grandes espares à charnière et une autre petite qui se met dans ung crochet pour mettre la serrure.

Ladite fontayne est en petite valleur parce que l'eau n'y vient pas. Il y a trente-six tuyaux de perse⁶ tout neufz pour l'assortiment dedite comme aussi les murailles touchant ledit bancq et à l'entour couvert d'ung petit toid de prin encelloz⁷, à cause de la pluye.

Que dire, surtout que la fontaine ne donne plus et qu'il n'est pas certain que depuis lors on l'ait réparée. Pour preuve le fait qu'elle n'ait plus existé en 1814.

L'eau du lac ne suffisait donc pas en ces temps-là. La tenue des ménages exigeait un apport d'eau plus aisé que d'aller la chercher au lac Brenet. La paresse ou les difficultés ont pourtant fait qu'on ne s'en soit plus tenu bientôt qu'à celle-ci.

Le bassin est naturellement en bois, rectangulaire, avec les planches des côtés attachées ensemble avec des crampons. Il y a une chèvre en fer. Deux petites barres pour soutenir les seilles que l'on remplit assurément sous le goulot.

On met aussi du poisson dans le bassin, ce qui ne semble pas trop déranger les chevaux qui viennent ici à l'abreuvement.

Trente-six tuyaux de perce à deux mètres environ par tuyau, cela fait du matériel pour parcourir une distance d'environ 72 mètres.

La source était-elle où se trouve encore aujourd'hui un petit point d'eau, une pissotière, située juste à côté du chemin, à une centaine de mètres de la maison primitive, à vent ? C'est fort probable, n'ayant pas connaissance d'un point d'eau qui se trouverait ailleurs qu'en cet endroit, situé à proximité même des Crêts de l'Épine.

¹ Conche : bassin

² Enche : conduit, canal, gouttière.

³ Carre : coin, angle.

⁴ Grandpon : crampon, de toute évidence.

⁵ Serve : réservoir, vivier, plonge dans un bassin.

⁶ Perse, tuyaux de perse... ; tuyaux en bois, percés.

⁷ Encelloz : bardeaux (prin encelloz : minces bardeaux).



Ci-dessus maison de Bonport telle qu'on la trouvait à la fin du XIXe siècle. Il est probable que celle-ci fut reconstruite au début du XVIIIe siècle. L'enquête sur les maisons de 1837⁸ la décrit de telle manière :

Abbaye, la commune de. En Bonport, une maison d'habitation, four, deux caves et une écurie⁹, contenant 13 toises, limitant la propriétaire de tous les côtés.

Ce bâtiment est porté au tableau avec les trois suivants en un seul article, il figure sur le plan fol. 55 sur le no 29.

Prix de revient : fr. 1600.

Conservation : 5. Age : plus de 100 ans.

Valeur locative présumée fr.

Prix de vente présumé fr.

Juste valeur fr. 1000.-

Ce bâtiment comprend un rez-de-chaussée et un étage bâti, bonne charpente, une des caves est voûtée.

On n'a pas porté ici de valeur locative ni de vente présumée, attendu que le bâtiment fait avec les trois suivants un ensemble indispensable et nécessaire à l'exploitation de l'usine de Bonport.

⁸ ACV, GEB 141/2, p. 37

⁹ Les enquêteurs ont oublié de signaler la grange, avec pont à l'allemande.

On a vu plus haut que la fontaine était située à proximité d'une étable où l'on retirait notamment des poules, probablement entre la grande maison et ce second établissement.

Celui-ci semble exister encore en 1814. Ainsi :

Abbaye, la dite commune, En Bonport, un petit bâtiment au midi du précédent, le chemin entre les deux ; lequel sert d'étable à porcs, de latrine et de poulailler.

L'état de Bonport en 1623, plan établi par Paul-Louis Pelet et son équipe, était le suivant :

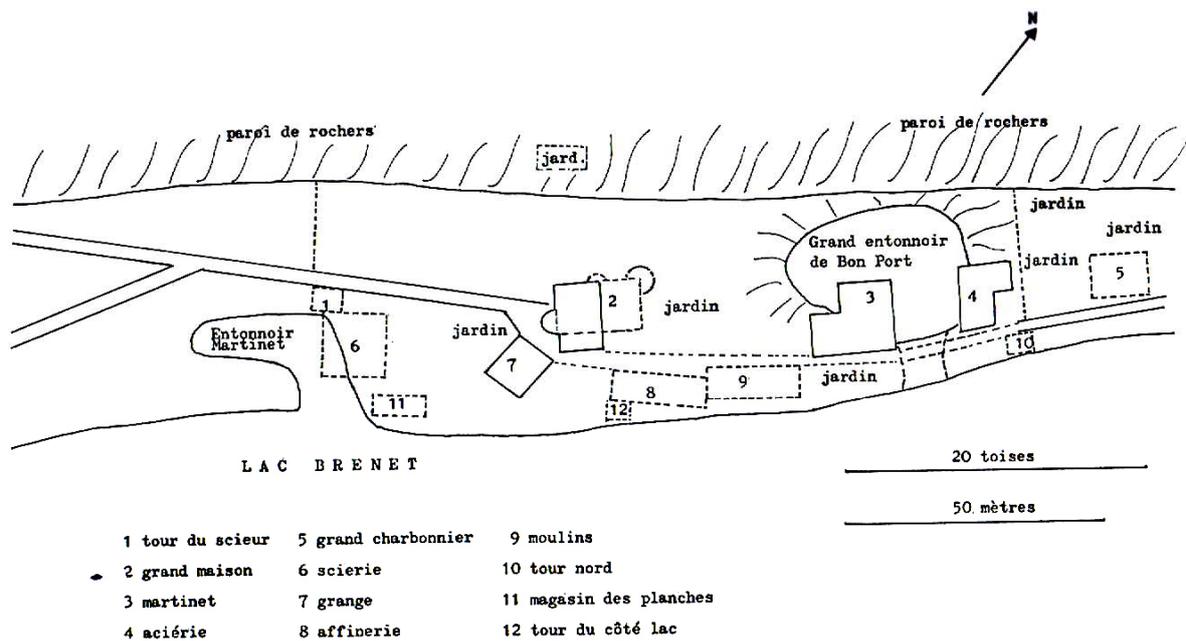


FIGURE 2

*Bon Port d'après le plan cadastral de 1811-1814 (ACV, GB 141/a)
en pointillé: situation approximative des anciens bâtiments*

La fontaine n'a pas été représentée sur cette reconstitution.